

REÇU LE  
29 OCT. 2018  
DDT 58 - SLSR

REÇU LE :  
30 OCT. 2018  
Services Eau, Forêt, Biodiversité  
et Air

Direction de la Santé Publique  
Département Santé Environnement  
Unité Territoriale Santé Environnement de la Nièvre

Le directeur général de l'agence régionale de  
santé Bourgogne Franche-Comté

Affaire suivie par : François COMTE  
Courriel : ars-bfc-dsp-se-58@ars.sante.fr

Téléphone : 03 86 60 52 23  
Télécopie : 03 86 60 52 49

PJ :

Nevers, le 17 octobre 2018

Objet : Avis sur dossier  
d'autorisation environnementale « IOTA » Nevers Plage

A

DDT Nièvre  
André TORRES  
Chargé de la police de l'eau sur l'axe Loire  
Service Eau, Forêt et Biodiversité  
2, rue des Pâtis  
58000 NEVERS

Vous m'avez transmis, pour avis, le dossier de demande d'autorisation environnementale « IOTA » concernant l'opération de création d'une zone de baignade naturelle dans la Loire, au droit du plateau de la bonne Dame, sur le territoire de la commune de NEVERS.

L'ARS organise le contrôle sanitaire des eaux de baignades défini à l'article D1332-23 du code de la santé publique. Le programme de surveillance de cette baignade est établi par mon unité territoriale. C'est le laboratoire CARSO, titulaire du marché public du contrôle sanitaire qui effectue les prélèvements et les analyses de cette baignade.

Conformément à l'arrêté du 4 octobre 2011 modifiant l'arrêté du 22 septembre 2008 relatif aux fréquences d'échantillonnage et aux modalités d'évaluation de la qualité et de classement des eaux de baignade, un prélèvement sera réalisé avant ouverture et au moins trois prélèvements seront effectués durant la période de fonctionnement de cette baignade.

En fonction des résultats des analyses pratiquées, des mesures conservatoires (fermeture temporaire de la baignade) pourront être demandées.

A la lecture de ce dossier, j'émet un avis favorable à la réalisation de ce projet.

**Pour le directeur général de l'agence régionale  
de santé de Bourgogne-Franche-Comté,  
La cheffe de l'unité territoriale  
santé environnement de la Nièvre,**

  
Carolyne GOIN